

Comptable en cabinet d'expertise-comptable

Eric BOYER

Comptable

BROUSSAN et associés

Cabinet d'expertise-comptable



Quelles études avez-vous suivies ?

J'ai obtenu un **Bac Economie et Social (ES)** en 2006, puis je me suis orienté vers le **BTS Comptabilité et Gestion (CG) au lycée Lapérouse**. Je l'ai obtenu en **2009**.

Ensuite, j'ai effectué une licence professionnelle Métier de la comptabilité et de la gestion - option révision comptable, à l'Université de Nouvelle-Calédonie en alternance (*cours à l'UNC et en apprentissage dans une entreprise*), sur une année en 2010. Suite à l'obtention de ma licence, j'ai fait un break dans mes études tout en poursuivant mon apprentissage en cabinet comptable durant un an.

Je suis ensuite parti en métropole deux ans pour passer un *Master CCA-Comptabilité Contrôle et Audit*, à l'université de Pau, que j'ai obtenu fin 2014.

En 2016, j'ai présenté le *DSCG- Diplôme Supérieur de la Comptabilité et de la Gestion* à Paris, que j'ai obtenu la même année. Je suis désormais en Stage d'expertise comptable depuis janvier 2017, en vue de présenter **le Diplôme d'expertise-comptable (DEC) à bac+8** ; il me reste un an et demi de stage avant la présentation de l'examen final.

Parlez-nous de vos études durant le BTS.

Mes deux années en BTS m'ont permis d'acquérir des bases solides en comptabilité et en gestion, que j'ai utilisées durant mes études supérieures. Je m'en sers encore au quotidien dans mon travail.

Ma formation s'est bien passée et les professeurs étaient agréables et très pédagogues. Ils nous ont accompagnés de la meilleure des façons pour nous amener à l'obtention du diplôme.

Présentez-nous les grandes étapes de votre parcours professionnel ?

Tout d'abord, en BTS j'ai effectué **des stages d'une durée de 8 semaines** dans les organisations suivantes :

- Vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie, à la division du budget et des finances
- « L'agent comptable », cabinet comptable de la place

Suite à l'obtention de mon BTS, mon parcours s'est orienté principalement en cabinet d'expertise-comptable :

- **Contrat de qualification d'un an avec le cabinet d'audit KPMG** dans le cadre de ma licence professionnelle métier de la comptabilité et de la gestion en partenariat avec l'OECCA (Ordre des Experts-Comptables et Comptables agréés en Nouvelle-Calédonie).
J'y avais la fonction *d'assistant-auditeur*. Sous le contrôle d'un chef de mission, j'ai effectué de l'audit légal pour différentes sociétés du territoire, c'est à dire un contrôle de la comptabilité des clients du cabinet, afin que celle-ci représente bien l'image fidèle du patrimoine de l'entreprise : régularité et sincérité des comptes.
- **Contrat à durée déterminée de 8 mois chez KPMG Audit** pour les mêmes tâches.
- **Différents stages pendant 2 ans au sein de la même entité « KPMG Audit »**, à Pau cette fois (en France), dans le cadre de mon Master CCA (bac+5). Grâce à l'expérience acquise en Nouvelle-Calédonie, je suis passé au grade d'auditeur, même si les tâches effectuées étaient toujours les mêmes.
- De retour sur le territoire, j'ai effectué **un an d'audit supplémentaire chez « KPMG AUDIT »**.

Fiche métiers de la comptabilité

- Depuis un peu plus d'un an, je suis en cabinet d'expertise-comptable **chez Broussan & Associés**. Je me suis, à cette occasion, inscrit en DEC qui est une formation à distance avec des cours dispensés dans le Pacifique à certains moments de l'année. Mon but est d'obtenir ce diplôme afin de devenir expert-comptable. N'ayant fait que de l'audit, mon arrivée en expertise comptable m'a permis de me rendre compte que pour contrôler des comptabilités, **mieux vaut savoir-faire avec rigueur la comptabilité avant**. À ce titre, j'ai donc **réappris** à produire une comptabilité, de la saisie comptable à l'établissement des états financiers, sans oublier les liasses fiscales et déclarations de taxes comme la TGC. Le but étant d'attester qu'aucune anomalie ne peut remettre en cause la sincérité et la vraisemblance des comptes annuels. Mon portefeuille de clients étant varié, cela me permet d'acquérir une expérience solide du terrain. **Je vous conseille donc une expérience en cabinet d'expertise comptable avant de passer à l'audit légale des comptes.**

D'après-vous quelles sont les qualités et compétences nécessaires pour effectuer votre métier ?

Voici celles qui me paraissent les plus importantes, à ce moment de ma carrière professionnelle :

- **Organisation** : permet de respecter les délais pour les échéances fiscale et sociale des clients
- **Rigueur** : afin que les comptes reflètent au mieux le patrimoine réel de l'entité
- **Écoute** : pour pouvoir répondre au mieux aux attentes des clients
- **Curiosité** : se tenir au courant des principales évolutions fiscales, économiques pouvant impacter les comptes
- **Esprit d'équipe** : afin d'être efficace et efficient
- **Capacité à se remettre en question** : cela permet d'éviter des erreurs inutiles en se renseignant avant, car nous ne sommes pas tout le temps sachant !

Décrivez-nous vos fonctions actuelles.

Actuellement, cela fait un peu plus d'un an que je suis employé chez **Broussan & Associés**, un cabinet d'expertise comptable de la place, en tant que comptable.

Je gère un portefeuille de dossiers clients qui comprend une diversité de statuts juridiques de sociétés : SCI (Société Civile Immobilière), SARL (Société à Responsabilité Limitée), SAS (Société par Actions Simplifiée), SCM (Société Civile de Moyens), professions libérales, etc.

Je réalise la saisie annuelle, je respecte le calendrier fiscal et social de mes clients en déclarant leurs taxes mensuelles ou trimestrielles de TSS et de TGC, ou en leur rappelant de payer leurs impôts.

J'établis leurs états financiers (bilan et compte de résultat), et leurs liasses fiscales en termes d'Impôts sur les Sociétés (IS) ou d'Impôts sur les Revenus (IR), selon le statut juridique des sociétés.

Décrivez-nous une journée de travail type ?

J'arrive le matin à 7 h 30, et sur la base de mon planning, je traite mes dossiers comme décrit ci-dessus.

Je pars le soir vers 18 h, ou plus tard lors de la période fiscale qui va de janvier à mai. Au passage, pas question de prendre des congés durant cette période chargée !

Pourriez-vous nous donner une fourchette approximative du salaire de la fonction que vous effectuez ?

Actuellement, je gagne entre 300 000 et 350 000 F CFP Net par mois (prime lissée sur l'année), en sachant que cela ne fait qu'un an que j'ai pris mes fonctions dans l'expertise comptable.

Quelles sont vos perspectives professionnelles ? Vers quel diplôme vous dirigez-vous pour cela ?

Je suis actuellement en préparation du **DEC-Diplôme d'expertise comptable (bac+8)**, d'obtenir le statut d'expert-comptable et être mon propre patron. Il me faut pour cela effectuer trois ans de stage rémunéré en cabinet d'expertise, puis présenter trois épreuves, dont un grand oral permettant d'exposer mon mémoire.

Pourriez-vous nous donner une fourchette approximative du salaire du métier que vous souhaitez effectuer à l'avenir ?

En tant qu'expert-comptable indépendant en Nouvelle-Calédonie, je vise un salaire de 1 000 000 F CFP par mois pour commencer, tout dépendra ensuite de la notoriété du cabinet.

Quels conseils pourriez-vous donner aux étudiants actuels ?

Le BTS c'est bien, mais l'important c'est de continuer vos études. La recherche de la vie active au plus tôt n'est pas toujours la meilleure solution. Aller le plus loin possible, c'est se garantir un certain niveau de vie et des perspectives d'emploi élargies.